

PRÉPARATION AU CONCOURS ADJOINTS DES CADRES HOSPITALIERS BRANCHE GESTION ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE

Épreuves du concours INTERNE

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

- cas pratique (durée : 3 h - coefficient 3)
- série de 5 à 8 questions (durée : 3 h - coefficient 2)

ÉPREUVE D'ADMISSION

- entretien avec le jury (30 min - coefficient 4) + dossier RAEP

Épreuves du concours EXTERNE

PHASE D'ADMISSIBILITÉ

- Étude et sélection du dossier par le jury

ÉPREUVE D'ADMISSION

- Entretien à caractère professionnel avec le jury (30 min - coefficient 4).
Présentation par le candidat de son projet professionnel + mise en situation

Programme

5 séances Zoom et 4 jours de travail en autonomie qui se découpent en 5 phases 15 heures en visiocommunication et 28 heures de travail en autonomie

1	<p>Travail en autonomie - Équivalent 2 jours Les candidats reçoivent - 1 mois avant la Phase 2 - l'intégralité des supports pédagogiques de l'épreuve de Questions à réponse courte ainsi qu'un travail d'étude de ces documents à réaliser pour la phase 2.</p>
2	<p>Visiocommunication - Regroupement (2 séances de 3,5 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Constitution du 4 octobre 1958 ; le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif • La loi et le règlement ; la hiérarchie des normes • Organisation et fonctionnement de l'administration : administration centrale, services déconcentrés, collectivités territoriales, établissements publics. • Organisation des établissements publics de santé (fonctionnement administratif ; organes de décision et instances consultatives) ; • Organisation hospitalière et rôle des agences régionales de santé ; • Place de l'utilisateur dans le système de soins <p>Correction collective et envoi par mail du corrigé-type du travail réalisé en autonomie. Présentation et analyse de sujets de mise en situation lors de l'échange avec le jury et de questions de l'épreuve écrite d'admissibilité « Série de questions ».</p>
3	<p>Travail en autonomie - Équivalent 2 jours Les candidats étudient les documents pédagogiques remis lors de la phase 2 et réalisent le travail d'étude des documents pour la phase 4.</p>
4	<p>Visiocommunication - Regroupement (2 séances de 3,5 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation des établissements publics de santé (fonctionnement financier) et des établissements sociaux et médico-sociaux (fonctionnement administratif et financier ; organes de décision et instances consultatives) ; • Statut général de la fonction publique et statut de la fonction hospitalière • Recrutement, droits et obligations du fonctionnaire • Risques professionnels • Accueil des usagers, droit des usagers et médiation • Dispositif de formation tout au long de la vie, plan de formation • Conditions de travail : rémunération, temps de travail et gestion du temps de travail <p>Présentation et analyse de sujets de mise en situation lors de l'échange avec le jury. Correction collective et envoi par mail d'un corrigé-type du travail réalisé en autonomie. Méthodologie à l'épreuve écrite d'admissibilité « Cas pratique »</p>
5	<p>Simulation individuelle (1h par stagiaire en visiocommunication) d'entretien à caractère professionnel avec le jury avec bilan individualisé présentant les points forts et les points d'amélioration de la prestation orale.</p>

Référence

1.2.5.